

CONTRAT DE PRESTATION ET DE SOINS DU Comité deS AGES du Pays Trithois SPASAD

 Service Polyvalent d'Aide et de Soins à Domicile »

3 étapes pour bien débuter :

• Vous composez votre prestation

Nous sommes là pour vous conseiller

2 Nous vous fournissons un devis

Un élément incontournable pour vous permettre de prendre une décision.

8 Nous signons ensemble un contrat

Une présentation du personnel, une explication de règles simples pour une relation sans mauvaises surprises.

Et c'est parti!

Le service + : Votre situation vous permet de bénéficier d'une prise en charge financière : APA, Caisse de retraite, Mutuelle... c'est le Comité deS AGES du Pays Trithois qui se charge gratuitement de compléter les différents dossiers.

Ensemble, donnons plus de vie à leurs jours

Comité deS AGES du Pays Trithois « SPASAD » Rue Pierre Brossolette – Aulnoy lez valenciennes BP 70355 59304 VALENCIENNES CEDEX

Tél 03.27.23.78.00 Fax 03.27.23.78.99 – spasad@cdesages.com - www.cdesages.com - <a hr

Autorisé par l'arrêté conjoint du Président du Conseil Départemental du Nord et de la Directrice Générale de l'ARS Hautsde-France en date du 05 septembre 2017

SIRET: 245 900 287 000 54 FINESS: 590006854

OVous composez votre prestation, nous sommes là pour vous conseiller.

Vous choisissez son contenu : « Information non contractuelles permettant de définir le volume de la prestation et renseigner l'usager ».

SAAD : Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile

Accompagnement et aide dans les actes essentiels de la vie (hors actes de soins)
Aide à la prise des repas
Aide aux levers/aux déplacements
Aide aux levers matinaux et couchers tardifs
Garde itinérante de nuit
Aide à l'habillage et au déshabillage
Aide à l'hygiène
Aide à la prise de médicaments
Aide au répit
Autres:
Accompagnement et aide dans les activités domestiques
Entretien courant du logement et du linge
Courses
Préparation des repas
Réchauffage des repas
Portage de repas à domicile
Transport accompagné
Petits travaux de bricolage
Petits travaux de jardinage
Autres:
Accompagnement et aide dans les activités de la vie sociale et relationnelle
Démarches administratives
Accompagnement à l'extérieur
Présence relationnelle
Aide mémoi-re-création
Autres:

Vous définissez vos préférences pour son organisation

<u>Date de début de l'intervention :</u> <u>Fréquence des interventions par se</u>	
Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Plages horaires envisagées	Horaire Matin	Horaire Après midi	Horaire soir
Lundi			
Mardi			
Mercredi			
Jeudi			
Vendredi			
Samedi			
Dimanche			

La répartition, les horaires et le nombre d'intervention peuvent être modifiés à la demande de l'usager et également à la demande du service dans les cas d'urgence ou en fonction des disponibilités du personnel.

L'usager est informé par le service des modifications.

Le présent contrat est conclu pour le SAAD :

- Une durée de 1 an renouvelable pour un accord caisse de retraite
- Une durée de 3 ans pour un accord APA par le Conseil Départemental
- Une durée de 3 mois pour un accord SH (Sortie d'Hospitalisation)
- Une durée indéterminée pour un dossier « participation intégrale »

Pour le SSIAD:

Le contrat est établi à compter du : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. sur prescription médicale.

La durée de la prise en charge est variable et validée par le médecin conseil de la CPAM de l'usager.

La prise en charge peut être reconduite ou interrompue selon l'état de dépendance de la personne et sur la demande de l'intéressé sans procédure particulière.

<u>Pour l'ESAD</u>: Le contrat est établi à compter du : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. Sur prescription médicale.

Validation de 12 à 15 séances/an échelonnées sur 3 mois maximum.

O Nous vous fournissons un devis (Uniquement pour le SAAD)

Un élément incontournable pour vous permettre de prendre une décision.

Suivant votre situation, une partie de nos prestations peut être prise en charge par un organisme financeur, ces financements dépendent de règles et d'accord indépendant du Comité des AGES.

Le comité pes DEVIS GRATUIT N°2021-

Date d'établissement du devis : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Validité du devis : 1 mois (sous réserve de confirmation des tarifs réglementaires en vigueur)

Identification

Comité deS AGES du Pays Trithois « Service Polyvalent d'Aide et de Soins à Domicile » autorisé par l'arrêté conjoint du Président du Conseil du Département du Nord et de la Directrice Générale de l'ARS Hauts-de-France en date du 05 septembre 2017.

Devis établi par :

Nom Prénom : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Fonction: Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Tél: Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

SIRET: 245 900 287 000 54 FINESS: 590006854

Pour:

Nom Prénom de l'usager : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Ou représenté(e) par son représentant légal : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Adresse: Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Lieu d'exécution de la prestation (si différent) : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Tél: Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Né(e) le : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Vous avez formulé auprès de notre service une demande d'intervention à votre domicile destinée à vous accompagner dans votre projet de vie.

Nous avons effectué une évaluation individuelle à votre domicile/ou par téléphone le Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Et, après concertation avec vous-même et vos proches, nous avons établi le présent devis.

Nature de l'intervention : Activités à détailler
Accompagnement et aide dans les activités domestiques Activités domestique (entretien du logement et du linge) Course et préparation des repas Assistance administrative à domicile Transport accompagné Petits travaux de bricolage Petits travaux de jardinage Autres (à préciser): Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
Accompagnement et aide dans les activités de la vie sociale et relationnelle à domicile
ou à partir du domicile
Activités de loisirs et de la vie sociale Aide mémoi-re-création Soutien de relations sociales Autres (à préciser): Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
Accompagnement et aide dans les actes essentiels de la vie (hors actes de soins)
Aide à la toilette Aide à l'alimentation Aide aux levers Aide aux couchers Aide aux levers matinaux Aide aux couchers tardifs Aide aux fonctions d'élimination Soutien des activités intellectuelles, sensorielles et motrices Aide à la mobilité

Garde itinérante de nuits (cochez la tarification choisie)

	Touisian 4	Nuit calme: 1 intervention	
	Tarification 1	de 21h à 6h	
	Tarification 2	Nuit agitée : 2à 3 interventions de 21h à 6h	
Autres (à préciser) : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.			
Réali	sation de l'intervention souhaitée :		
	sation de l'intervention souhaitée : de début de l'intervention : Cliquez ou appuyez ici p		
Date (

La répartition, les horaires et le nombre d'interventions peuvent être modifiés à la demande de l'usager et également à la demande du service dans les cas d'urgence ou en fonction des disponibilités du personnel.

Dans la mesure du possible, l'usager est informé par le service des modifications.

Commentaire: Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.	

Coût horaire

	Tarif horaire	Prise en charge	Reste à charge
Barème APA Conseil départemental du nord Lundi au samedi	25.95€/h		
Dimanche et jours fériés	27.95€/h		
Barème PCH Conseil Dpt	22.00€/h		
Participation intégrale Du lundi au samedi	25.95€/h		
Dimanche et jours fériés	28.80€/h		
Barème CARSAT	24.50€/h		
Aide mémoi-re-création Taux horaire	25.95€/h		
Restauration à Domicile	9.26/plateau		
Journée alimentaire	4.17/livraison		
Garde Itinérante de nuit Tarification 1	105€/nuit		
Tarification 2	151€/nuit		
Transport accompagné			
Véhicule (seul) H. entamée	9.70€/h		
Véhicule (accompagné) H.entamée	12.00€/h		
Petits travaux de bricolage			
Taux horaire	31€/h		
Petits travaux de jardinage			
Taux horaire	31€/h		
Frais kilométrique	0.98€/km		
TOTAL			

☐ Frais de dossier annuel (à la date anniversaire du contrat) : 35.00€
Service garde itinérante de nuit majoration de 25% pour des nuits de dimanches et jours fériés
Une attestation fiscale est envoyée chaque année pour l'obtention d'une réduction ou un crédit
d'impôts

Rythme des facturations

Une facture correspondant à la prestation réalisée est envoyée mensuellement. Les factures sont payables à réception.

L'usager souhaitant un nombre d'heures supérieur à la prise en charge (Département, Caisse de retraite...), s'engage à régler les heures effectuées, indépendamment de la prise en charge, au tarif « participation intégrale » en vigueur.

• Mode de paiement possible

Prélèven	nent automatique
☐ Chèque l	bancaire

CESU Préfinancé		
Autres (à préciser) : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.		
En cas de rejet du prélèvement ou de non-provision du compte bancaire, les frais de rejet seront à payer par l'usager.		
Documents remis à l'usager		
L'usager reconnait avoir reçu les documents suivants :		
Le livret d'accueil (comprenant le règlement de fonctionnement de Les tarifs des prestations en vigueur proposées par le service Le contrat individuel de prestation d'aide à domicile.	du service et ses annexes)	
Personne à contacter :		
Nom: Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. Prénom: Cliquez ou	appuyez ici pour entrer du texte.	
Adresse: Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.		
N° de téléphone : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.		
Courriel: Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.		
Lien de parenté : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.		
Fait en deux exemplaires		
Le Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. à Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.		
Signature de l'usager Ou de son mandataire contractuel		
Signature Isabelle CHOAIN, Présidente du Comité deS AGES Par délégation en date du 26/05/2021 Denis RODOT, Directeur Général		

SSIAD : Service de Soins Infirmiers à Domicile pour les personnes de plus de 60 ans « Uniquement sur prescription médicale »

100% prise en charge par l'assurance maladie

Le SSIAD prend en charge le coût des soins infirmiers libéraux conventionnés dans une enveloppe limitée.

Lors d'intervention du SSIAD, l'infirmier libéral n'utilise pas votre carte vitale

Soins dispensés par les aides-soignants
Soins de nursing : hygiène et confort, douche, toilette au lit Aide au lever, à l'habillage, à la mise au fauteuil, au coucher Aide à l'élimination urinaire et fécale et au change des protections Stimulation des capacités motrices et mémorielles Soutien psychologique Rôle d'éducation à la santé (aide à l'équilibre alimentaire) Surveillance des paramètres vitaux de la personne, de la prise médicamenteuse Rôle de prévention des risques (escarres, chutes-postures et gestes adaptés à l'âge et à la mobilité) Autres : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
Soins techniques réalisés par votre infirmier libéral conventionné
Préparation du pilulier Pansements Injections sous cutané, IM Autres soins techniques infirmiers selon prescription médicalecliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
Synthèse de fin réalisée par l'équipe : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

<u>ESAD</u>: <u>Equipe Spécifique Alzheimer à Domicile Pour les personnes de plus de 60 ans</u> « Uniquement sur prescription médicale »

100% prise en charge par l'assurance maladie

Soins dispensés par les Assistantes de soins en Gérontologie (ASG), Ergothérapeute et Psychomotricien
1 ^{ère} évaluation
Stimulation des capacités cognitives
Aide au maintien dans le lieu de vie
Travail de l'équilibre
Confiance en soi et lien social
Travail de l'orientation dans le temps et dans l'espace
Travail de la concentration et de la mémoire
Conseil d'aménagement du domicile
Autonomie
Soutien aux aidants
Autres: Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
Soins dispensés par l'ensemble de l'équipe
Synthèse de fin réalisée par l'équipe et transmission au médecin prescripteur Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

8 Nous signons ensemble un contrat Des règles simples pour une relation sans mauvaises surprises.

Ce document a volontairement été simplifié pour vous offrir plus de clarté, il doit cependant être accompagné de nos conditions générales de prestation (règlement de fonctionnement) qui détaillent notre engagement réciproque. N'hésitez pas à demander des explications auprès de votre référent.

La prestation définie se déroulera au bénéfice de l'usager à l'adresse ci-dessous :		
Nom et Prénom : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.		
Adresse: Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.		
CP et VILLE: Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.		
Téléphone : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.		
Courriel: Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.		
Contrat de mandat : désignation du mandaté contractuel « la signature doit obligatoirement être celle de la personne âgée ».		
Je soussigné(e) Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. dénommé ci-après l'usager,		
Atteste que je souhaite désigner comme personne mandaté :		
Nom et Prénom : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.		
Adresse: Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.		
CP et VILLE : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.		
Téléphone: Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.		
Courriel: Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.		
Concernant : Le suivi de mon dossier administratif La réception de mon courrier Le paiement de mes prestations		
Ou		
Atteste que je ne souhaite pas désigner de personne mandatée		
Pour valoir ce que de droit Fait à Aulnoy lez valenciennes, le : Signature précédée de la mention (lu et approuvé) Le mandaté (la personne désignée)		
Le mandataire (Usager) Le mandataire (Usager)		

Quels sont vos principaux engagements vis à vis du Comité deS AGES du Pays Trithois ?

Vous vous engagez à respecter les points suivants mentionnés dans le règlement de fonctionnement du SPASAD :

Pour le SAAD

- Être présent à son domicile lors des interventions
- Solliciter l'auxiliaire de vie sociale uniquement pour vos propres besoins et non ceux de votre entourage ou de votre famille
- Mettre à disposition les équipements et matériels en bon état de fonctionnement et produits nécessaires à l'accomplissement des missions de l'auxiliaire de vie sociale
- Prévenir le service 8 jours à l'avance lorsque vous envisagez d'être absent de votre domicile, ou 15 jours minimum en cas d'absence pour cause d'hospitalisation prévue ou de vacances
- Valider les heures d'intervention selon les modalités définies par le service

Pour le SSIAD-ESAD :

Vous vous engagez:

- Au fur et à mesure de l'évolution de votre état de santé à accepter les aides techniques et le matériel nécessaire au bon déroulement des soins pour votre sécurité et celles du personnel du SSIAD.
- Nous vous demandons de mettre à notre disposition les prescriptions médicales concernant nos interventions et celles des infirmiers libéraux, la copie de la notification du plan d'aide APA du Conseil Départemental.... Ainsi que leurs renouvellements.
- En cas d'hospitalisation et de retour d'hospitalisation, nous vous demandons de prévenir le service dans les plus brefs délais.

Quels sont nos principaux engagements vis à vis de vous ?

Pour le SAAD

Nous nous engageons à accomplir notre mission en respectant les principes du règlement de fonctionnement et la « Charte des droits et libertés de la personne âgée dépendantes dont notamment :

- Répondre au mieux aux attentes de l'usager
- Garantir la confidentialité des informations transmises par l'usager dans le cadre de son dossier
- Fournir la prestation convenue sans interruption et notamment en assurant le remplacement des intervenants dans un délai raisonnable
- Fournir une attestation annuelle pour la déclaration fiscale conformément à la législation en vigueur,
- Enregistrer, étudier, répondre aux réclamations de l'usager
- Remettre le cahier de coordination à la signature du contrat

Pour le SSIAD:

Nous nous engageons:

- À assurer à l'usager des soins d'hygiènes et de nursing en travaillant au maximum l'autonomie
- À répondre au besoin de l'usager et à établir de bonnes relations humaines
- À aider l'usager à retrouver son autonomie lors d'une intervention ponctuelle

Pour l'ESAD:

Nous nous engageons:

- À Assurer à l'usager, des séances de réhabilitation
- À préserver son autonomie en l'aidant au maintien des capacités existantes en fonction des habitudes de vie de la personne
- À proposer des modes de communication verbale et non verbale pour les aidants
- À conseiller l'adaptation du domicile

Comment résilier ce contrat ? (uniquement pour le SAAD)

Par la signature de ce contrat

Si vous désirez résilier ce contrat, contactez votre référent et prévoyez un préavis d'un mois maximum pour nous permettre une réorganisation de nos plannings.

Vous bénéficiez également d'un délai de rétractation de 14 jours après la signature de ce contrat.

i di la signatare de ce contrat	y vous reconnuissez avon reça i
	onnement » reprenant les conditions générales
de prestation Oui Non : Livret d'accueil	
	libertés de la personne âgée dépendante
Oui Non : La personne de confi	
Oui Non : Projet d'accompagne	
Oui 🗌 Non : Cahier de coordination	
Oui Non : Bordereau de rétract	ation
Par la signature de ce con	trat, vous acceptez les conditions
générales de prestation ? :	
Oui, j'accepte les conditions généra	ales de prestation
Non, je n'accepte pas les conditions à ma demande de prestation auprès d	s générales de prestation et ne donne pas suite lu Comité deS AGES du Pays Trithois.
Fait en doubles exemplaires	A Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
rate en adables exemplaires	Le Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
L'usager ou son représentant légal	Isabelle CHOAIN, Présidente
	Denis RODOT, Directeur Général,
	Par délégation de la Présidente
	en date du 26/05/2021

PLAN D'AIDE OU ACCORD DU DEPARTEMENT OU DE LA CAISSE DE RETRAITE

PROJET D'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISE

Suite au décret n°2004-127 du 26 novembre 2004, relatif au contrat de séjour ou document individuel de prise en charge passé entre :

Le Comité deS AGES « SAAD » rue Pierre Brossolette- BP 70355- Aulnoy lez Valenciennes - 59304 VALENCIENNES CEDEX

Représenté par Isabelle CHOAIN, Présidente du	Comité deS AGES.
L'usager ou son représentant légal : Mr/Mme _	
Il a été décidé que chaque année, les object	ifs et les prestations apportés à Mr ou Mme es, avec son accord, en fonction de son projet de
soins et de son projet de vie.	s, avec son accord, en fonction de son projet de
Rappel des objectifs définis lors de la 1 ^{ère} évaluation	Objectifs définis 6 mois après
Rappel des moyens définis lors de la 1 ^{ère} évaluation	Moyens définis 6 mois après
	Moyens définis 6 mois après Stimuler les facultés de la personne âgée intellectuelles, sensorielles et motrices
évaluation Stimuler les facultés de la personne âgée intellectuelles,	☐ Stimuler les facultés de la personne âgée intellectuelles,
évaluation ☐ Stimuler les facultés de la personne âgée intellectuelles, sensorielles et motrices ☐ Faciliter sa mobilité, ses déplacements et son	☐ Stimuler les facultés de la personne âgée intellectuelles, sensorielles et motrices ☐ Faciliter sa mobilité, ses déplacements et son
évaluation ☐ Stimuler les facultés de la personne âgée intellectuelles, sensorielles et motrices ☐ Faciliter sa mobilité, ses déplacements et son installation en chaise ou au lit	☐ Stimuler les facultés de la personne âgée intellectuelles, sensorielles et motrices ☐ Faciliter sa mobilité, ses déplacements et son installation en chaise ou au lit
évaluation ☐ Stimuler les facultés de la personne âgée intellectuelles, sensorielles et motrices ☐ Faciliter sa mobilité, ses déplacements et son installation en chaise ou au lit ☐ Aider à l'habillage et au déshabillage	☐ Stimuler les facultés de la personne âgée intellectuelles, sensorielles et motrices ☐ Faciliter sa mobilité, ses déplacements et son installation en chaise ou au lit ☐ Aider à l'habillage et au déshabillage
évaluation ☐ Stimuler les facultés de la personne âgée intellectuelles, sensorielles et motrices ☐ Faciliter sa mobilité, ses déplacements et son installation en chaise ou au lit ☐ Aider à l'habillage et au déshabillage ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐	☐ Stimuler les facultés de la personne âgée intellectuelles, sensorielles et motrices ☐ Faciliter sa mobilité, ses déplacements et son installation en chaise ou au lit ☐ Aider à l'habillage et au déshabillage ☐ Haut ☐ Moyen ☐ Bas ☐ Aider à la toilette lorsque celle-ci est assimilée à un acte de vie quotidienne et n'a pas fait l'objet de prescription
évaluation ☐ Stimuler les facultés de la personne âgée intellectuelles, sensorielles et motrices ☐ Faciliter sa mobilité, ses déplacements et son installation en chaise ou au lit ☐ Aider à l'habillage et au déshabillage ☐ Haut ☐ Moyen ☐ Bas ☐ Aider à la toilette lorsque celle-ci est assimilée à un acte de vie quotidienne et n'a pas fait l'objet de prescription médicale ☐ Shampooing ☐ Toilette du dos ☐ Toilette des	☐ Stimuler les facultés de la personne âgée intellectuelles, sensorielles et motrices ☐ Faciliter sa mobilité, ses déplacements et son installation en chaise ou au lit ☐ Aider à l'habillage et au déshabillage ☐ Haut ☐ Moyen ☐ Bas ☐ Aider à la toilette lorsque celle-ci est assimilée à un acte de vie quotidienne et n'a pas fait l'objet de prescription médicale ☐ Shampooing ☐ Toilette du dos ☐ Toilette des
évaluation ☐ Stimuler les facultés de la personne âgée intellectuelles, sensorielles et motrices ☐ Faciliter sa mobilité, ses déplacements et son installation en chaise ou au lit ☐ Aider à l'habillage et au déshabillage ☐ Haut ☐ Moyen ☐ Bas ☐ Aider à la toilette lorsque celle-ci est assimilée à un acte de vie quotidienne et n'a pas fait l'objet de prescription médicale ☐ Shampooing ☐ Toilette du dos ☐ Toilette des pieds ☐ Rasage ☐ Mise en place prothèse	☐ Stimuler les facultés de la personne âgée intellectuelles, sensorielles et motrices ☐ Faciliter sa mobilité, ses déplacements et son installation en chaise ou au lit ☐ Aider à l'habillage et au déshabillage ☐ Haut ☐ Moyen ☐ Bas ☐ Aider à la toilette lorsque celle-ci est assimilée à un acte de vie quotidienne et n'a pas fait l'objet de prescription médicale ☐ Shampooing ☐ Toilette du dos ☐ Toilette des pieds ☐ Rasage ☐ Mise en place prothèse

☐ Alimentation	☐ Alimentation	
☐ Servir ☐ Aide à la prise des repas	☐ Servir ☐ Aide à la prise des repas	
☐ Surveillance prise médicaments	Surveillance prise médicaments	
Ménage	Ménage	
☐ Entretien du logement ☐ Faire le lit ☐ Entretien du linge	☐ Entretien du logement ☐ Faire le lit ☐ Entretien du linge	
Aider à la réalisation ou réaliser des achats alimentaires	Aider à la réalisation ou réaliser des achats alimentaires	
☐Avec la personne ☐Sans la personne	☐Avec la personne ☐Sans la personne	
Participer à l'élaboration des menus	Participer à l'élaboration des menus	
Aider à la réalisation ou réaliser des repas équilibrés ou conformes aux éventuels régimes prescrits	Aider à la réalisation ou réaliser des repas équilibrés ou conformes aux éventuels régimes prescrits	
Aider ou effectuer l'aménagement de l'espace domiciliaire dans le but de confort et sécurité.	Aider ou effectuer l'aménagement de l'espace domiciliaire dans le but de confort et sécurité.	
Participer au développement et/ou au rétablissement et/ou maintien de l'équilibre psychologique	Participer au développement et/ou au rétablissement et/ou maintien de l'équilibre psychologique	
☐ Stimuler les relations sociales	Stimuler les relations sociales	
L'accompagner dans les activités de loisirs et de la vie sociale : lors de sorties brèves, promenades, démarches, visite chez le médecin	L'accompagner dans les activités de loisirs et de la vie sociale : lors de sorties brèves, promenades, démarches, visite chez le médecin	
Aider à la gestion des documents familiaux et aux démarches administratives	Aider à la gestion des documents familiaux et aux démarches administratives	
Bilan de ces moyens et objectifs 1ère	Évolutions sur 6 mois	
évaluation		
1.6		
Accord, remarques et modifications apportée	es par l'usager (et/ou son representant legal)	
En présence de l'usager 🗌	En présence de sa famille	
Remarque :		
Constat réalisé le :Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. Signature :		
Par :		

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter :

Denis RODOT, Directeur Général au 03.27.23.78.00

Christine VANMEERVENNE, Directrice SPASAD: cvanmeervenne.cds.ssiad@cdesages.com

Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile

Hélène DAMEZ, Coordinatrice SAAD hdamez.spasad@cdesages.com

Référents de secteur :

Busin Valerie au 03.27.23.78.72 vbusin.spasad@cdesages.com
Lekeux Murielle au 03.27.23.78.69 mlekeux.spasad@cdesages.com
Dewasme Sandrine au 03.27.23.78.73 sdewasme.spasad@cdesages.com
Prévot Valérie au 03.27.23.78.68 vprevot.spasad@cdesages.com
Lionel DUBOIS au 03.27.23.78.77 ldubois.spasad@cdesages.com

En dehors des heures d'ouverture au public et uniquement en cas d'urgence, il est possible de laisser un message sur le portable d'astreinte du service consulté 3 fois par jour : 06.44.10.44.17

Service de Soins Infirmiers à Domicile

Nathalie FRANCISCO, Infirmière:

nfrancisco.ide.ssiad@cdesages.com

Tél: 03.27.23.78.92

Dorothée LEROY, secrétaire :

dleroy.secretariat.ssiad@cdesages.com

Tél: 03.27.23.78.67

En dehors des heures d'ouverture au public et en cas d'urgence, uniquement, il est possible de laisser un message, sur le répondeur téléphonique du service consulté par le personnel d'astreinte, 3 fois par jour : 03.27.23.78.67

Equipe Spécifique Alzheimer à Domicile

Bureau ESAD: esad.relaillience.ssiad@cdesages.com

Tél:03.27.09.91.99

COUPON DE RETRACTION A RENVOYER DANS LES 14 JOURS

Signature de l'usager client :